

aux mystérieux interdits de ses contradicteurs, en particulier de ceux qu'il appelle les « écologistes ».

Il est important de signaler — et c'est même ainsi que j'en arrive à ma conclusion — que les méthodes de M. Challot ont été élaborées et appliquées au Maroc. Il n'était pas possible d'attendre pendant « de longues décennies » — pour employer ses expressions — qu'un programme expérimental... ait couvert tous les cas de figure ». Il est courant, en matière de recherche appliquée, que des solutions, frustes et approximatives le cas échéant, aient à être trouvées localement, sans attendre les résultats, plus précis, plus rigoureux et, surtout, plus généralisables — la chose est évidente — que l'on peut espérer d'organismes scientifiques centralisés. Nous y verrions volontiers l'une des raisons pour lesquelles l'Administration de l'O.N.F. de notre Région, qui, du reste, nous a donné, depuis une dizaine d'années, d'autres témoignages de son intérêt pour un travail prospectif, n'a

pas hésité à appuyer solidement notre démarche.

Ce compte rendu n'engage que ma responsabilité. Il doit être considéré comme adressé aux seuls membres de l'Association, ainsi qu'à diverses personnes qui nous ont aidés à préparer ces rencontres. Les erreurs qu'il peut contenir sont mon fait et je prie mes différents lecteurs possibles de m'en excuser ou, mieux encore, de me les signaler, comme, du reste, de m'adresser toute remarque qu'il pourrait leur suggérer.

...

Il reste au bureau et aux membres de notre Association et, tout spécialement, à M. Rutten et à moi-même, à dire un grand merci à nos amis forestiers, qui, présents à tous les niveaux, région, département, division et groupement, nous ont entourés à chaque instant de leur gentillesse et de leur sollicitude.

G.V.

Erratum : Nous profitons de cet article sur les arboretums de l'Aigoual pour signaler quelques erreurs qui se sont glissées dans le Tome XIV, n°1, 1993 de Forêt Méditerranéenne consacré aux arboretums et que M. Georges Roux a bien voulu nous signaler :

Photo 1, p. 59 : «Les participants à la tournée devant la stèle de Georges Flahaut», il faut bien sûr lire, Charles Flahaut.

Page 91, n°45 : «Arboretum de St Sauveur-de-Pourcils», cet arboretum ne se situe pas près de la Maison forestière du Pas de l'Ane, par contre le Pont de l'Ane sur la rivière Bramabiau est tout à côté. Il existe aussi un lieu dit Pas de l'Ane pas très loin des Gorges de Trevezel. Il y a bien une et même plusieurs maisons forestières près de cet arboretum.

Page 93, n°48 : «Arboretum de la Foux», cet arboretum n'est pas situé sur la commune de St Sauveur-des-Pourcils mais sur celle de Lanuéjols (Gard).

Le XI^{ème} Congrès forestier mondial Antalya, Turquie, 13-22 Octobre 1997

par Jean-Paul LANLY *

Initiée dans les années 20, la série des Congrès forestiers mondiaux (CFM) a repris à partir de 1948 au rythme d'un tous les six ans. L'avant-dernier s'était tenu à Paris, en septembre 1991, notre camarade Jean Gadant en ayant été le secrétaire général après avoir servi au CGGREF comme Président de la 3^{ème}, puis de la 4^{ème} section.

Les propos qui suivent sur le dernier en date des CFM, celui de 1997 à Antalya, prennent en compte mon

expérience de ces grands rassemblements : participation à cinq d'entre eux (Madrid, 1966 ; Djakarta, 1972 ; Mexico, 1985 ; Paris, 1991 et Antalya, 1997) et contribution, côté FAO, à l'organisation des quatre derniers.

Les congrès forestiers mondiaux

Il convient tout d'abord de ne pas se méprendre sur ce qu'est, et ce que n'est pas, un Congrès forestier mondial. C'est avant tout un congrès de la profession forestière s'étendant à l'ensemble de la planète, à l'image de ceux qu'organisent de très nombreuses autres professions plus ou moins spécialisées. Y participent des représentants du secteur public (ministères et

administrations nationales, autres institutions gouvernementales et intergouvernementales de développement et de recherche) et du secteur privé, notamment organisations professionnelles et associations qu'elles soient locales, nationales ou internationales. Certes des ministres (ils étaient au nombre de 72 à Antalya) et des directeurs d'administration centrale sont présents ; le choix du pays-hôte est décidé par le Conseil de la FAO, organé on ne peut plus intergouvernemental ; et les participants sont recensés naturellement par contrée d'origine. Mais il ne s'agit pas d'une conférence intergouvernementale adoptant des résolutions engageant les pays. Il s'agit en fait d'un forum ouvert à toutes les personnes concernées par le secteur forestier, ou même simplement

* Cet article est extrait du Bulletin du Conseil général du GREF n°51 - Août 1998.

Jean-Paul Lanly, IGGREF est président de la 4^{ème} section «Forêt - Bois - Nature» du Conseil général du GREF.

intéressées par les questions forestières.

Un thème général est choisi pour chaque CFM qui constitue une sorte de cadre conceptuel reflétant les priorités du moment au niveau mondial. La séquence des thèmes des neufs CFM qui se sont tenus depuis la fin de la deuxième guerre mondiale est ainsi révélatrice de l'évolution des préoccupations en matière forestière, depuis la production de bois pour la reconstruction après la guerre, jusqu'à la prise en compte du développement durable, en passant par le rôle social de la forêt et la nécessité d'approches participatives. La FAO - co-organisatrice avec le pays hôte des CFM - avait proposé en 1995 à la Turquie comme thème « la foresterie au service du développement durable, à l'aube du 21ème siècle ». Titre certes très général, mais qui, entre autres, devait permettre aux forestiers de sortir de l'introspection et d'analyser leur contribution au devenir économique, social et environnemental de la planète au seuil du troisième millénaire et quelques années après l'événement historique qu'a constitué le Sommet de Rio. Le thème général d'un CFM n'est pas tant de restreindre le champ des communications et des débats, mais bien de fournir à tous les intervenants un éclairage commun sous lequel analyser la problématique forestière du moment. Toutes les composantes du secteur forestier et la plupart des disciplines et des outils sont ainsi passés en revue, regroupés par grands domaines, lesquels étaient à Antalya :

- ressources forestières et arborées,
- forêts, diversité biologique et défense du patrimoine naturel,
- fonctions protectrices et environnementales des forêts,
- fonctions productives des forêts,
- contribution économique de la foresterie au développement durable,
- contribution sociale de la foresterie au développement durable,
- politiques, institutions et moyens du développement forestier durable.

Un dernier domaine étant celui de l'étude de la déclinaison par grandes régions écologiques du concept de gestion forestière durable

On ne peut regretter le contenu par trop encyclopédique et œcuménique des CFM, qui ne permet pas d'approfondir tel ou tel sujet ; et se demander

s'il est efficace de débattre des mêmes sujets à un niveau mondial, compte tenu de la grande diversité des situations forestières, entre pays du Nord et du Sud, entre pays à économie libérale ou planifiée ou en transition, entre pays de vieille tradition forestière et ceux où prévaut encore une mentalité « pionnière ». A ces objections, on peut répondre que le but principal des CFM n'est celui ni des réunions thématiques spécialisées, ni d'organes intergouvernementaux ou non gouvernementaux régionaux ou sous-régionaux. Mais, au contraire, qu'il est de permettre à tous ceux qu'intéressent la gestion forestière aux quatre coins de notre « petit village », de confronter leurs expériences et leurs points de vue, et d'enrichir ainsi leurs connaissances et leur réflexion. Echanges qui sont possibles non seulement dans les très nombreuses sessions plénaires ou thématiques, mais également dans les réunions satellites et les rencontres informelles, dans les couloirs et les pavillons nationaux, et à l'occasion des excursions avant et après le congrès. Et, au-delà de ces échanges, il y a le partage d'une vocation commune et une solidarité par delà les frontières entre personnes qui se consacrent à la promotion d'un secteur et de métiers souvent ignorés des décideurs et des opinions publiques.

Le congrès d'Antalya

Le congrès d'Antalya aura été semblable dans une large mesure aux précédents. Pour la première fois un CFM se tenait dans un pays qui appartient non seulement à l'Europe mais aussi au Moyen-Orient. La ville et sa région contiennent d'innombrables trésors naturels et archéologiques. Le ministère turc des forêts et ses très nombreux employés se sont dépensés sans compter pour organiser le congrès, efforts quelque peu contrariés par l'impéritie de la société privée chargée de la logistique. Les participants provenant des 145 pays étaient plus de 4000 (y compris, il est vrai, 1700 forestiers turcs), soit l'effectif le plus élevé jamais atteint. Les gestionnaires et chercheurs forestiers du secteur public et parapublic étaient, comme à l'habitude majoritaires, avec une participation limitée de représentants de

l'industrie forestière. Des organisations non gouvernementales (ONG) nationales de protection de la nature et de développement étaient aussi représentées. Par contre les grandes ONG environnementalistes internationales étaient pratiquement absentes, ayant probablement jugé qu'Antalya, à la différence de Paris, n'offrait pas le même tremplin médiatique et publicitaire.

Outre les huit synthèses (« mémoires généraux ») correspondant chacune à un domaine général et les « mémoires spéciaux » pour les différents sujets/disciplines, au nombre d'une cinquantaine, environ 1400 contributions volontaires avaient été envoyées au comité d'organisation dont une bonne partie ont été présentées par leurs auteurs au cours des nombreuses sessions thématiques. Il n'y avait pas plus de quatre sessions concomitantes à un moment donné, ce qui réduisait la nécessité de choix difficiles par les délégations, et la grande majorité des réunions satellites et de celles non prévues au programme se sont tenues en dehors des heures ouvrables de la journée. J'ai eu, pour ma part, l'occasion d'assister à de très intéressants débats, par exemple sur l'aménagement forestier, l'écocertification, la foresterie urbaine et périurbaine, en plus des sessions dans le domaine « ressources forestières et arborées », pour lequel j'avais rédigé le mémoire général.

Des relevés de conclusions et de recommandations par sujet et pour les huit domaines généraux préparés au fur et à mesure du déroulement des sessions ont été présentées à la session plénière finale. Une « déclaration d'Antalya » dûment négociée a été adoptée, qui, après avoir rappelé les rôles multiples des forêts, leur régression et leur dégradation dans de nombreuses régions du monde et les travaux pertinents de Rio et « Rio + 5 » actualise les préconisations classiques des enceintes internationales : nécessité d'une volonté politique accrue au service de la gestion durable des forêts, amélioration des institutions et de la communication dans le secteur (y compris recherche et sensibilisation), poursuite du dialogue international (dans le cadre de l'« après Rio ») mobilisation des ressources financières et développement des transferts

de technologie, nécessité d'approches plurisectorielles et participatives, internationalisation des « externalités » forestières, formulation et mise en œuvre de programmes forestiers nationaux ; ainsi qu'un certain nombre de recommandations plus ciblées (continuation du travail sur les critères et indicateurs de gestion forestière durable, attention donnée aux plantations d'arbres à croissance rapide, prévention et lutte contre les feux de forêts, réhabilitation des terres dégradées et lutte contre la désertification, conservation et gestion de la diversité biologique, y compris les ressources génétiques forestières, et code de conduite volontaires pour les opérations forestières).

L'ensemble de la documentation technique préparée sous la coordination de la FAO était disponible sous la forme de huit volumes brochés et d'un CD-ROM (dont le contenu peut être obtenu sur le site FAO suivant : <http://www.fao.org/waicent/faoinfo/forestry/wforcong/default.htm>). C'est la première fois que la documentation d'un CFM est disponible électroniquement. Un neuvième volume devrait paraître prochainement regroupant les textes adoptés par le congrès.

La présence française

Au total une soixantaine de Français ont participé pendant toute la durée ou une partie du Congrès, dont quatre de la DERF (Directeur, deux Sous-directeurs et le chargé de mission international), deux du CGGREF (M. Cochelin et l'auteur), seize de l'ONF (dont le Directeur général), seize du CIRAD-Forêt, trois du CEMAGREF, deux de l'IFN et deux de l'IDF. Deux représentants des propriétaires fores-

tiers d'Aquitaine, un de l'AFOCEL et un autre de l'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux constituait la (petite) délégation du secteur privé français. Trois associations de la « société civile » étaient également représentées (Forêt Méditerranéenne, Groupe d'Histoire des Forêts Françaises et Silva, Arbres, Forêts et Sociétés) (1).

Plusieurs facteurs ont permis à notre pays de jouer un rôle de premier plan, notamment le niveau de l'effectif important de la délégation française (quatrième en nombre après celle du pays hôte, de l'Indonésie et des Etats-Unis), le nombre et la qualité des contributions invitées et volontaires (plusieurs de ces dernières ayant été promues au rang des premières), (2) et la relative cohésion de la délégation (cohésion favorisée par l'existence d'un stand français très visité, bien fourni en documentation et servant de lieu de rencontre de nombreux participants). (3)

La FAO avait fait les efforts méritoires habituels d'une des rares organisations intergouvernementales mondiales cherchant à maintenir l'usage du français et de l'espagnol en dépit du rouleau compresseur de l'anglo-américain : présentation en trois langues des mémoires généraux et des résumés des mémoires spéciaux figurant dans les actes écrits et le CD-ROM, interprétation simultanée de toutes les sessions plénaires et thématiques (à l'exception des réunions satellites et de celles non prévues au programme). Elle n'a pu éviter, du fait surtout de la logistique défaillante, que les conclusions et recommandations par domaine et thème soient disponibles par écrit autrement qu'en anglais à la fin du congrès (celle-ci

ayant cependant été traduites oralement en français et en espagnol à la séance de clôture).

Enfin, et ce n'est pas le moindre résultat obtenu par les français - grâce en particulier à la persévérance de notre camarade Bernard Chevalier - une « Association forestière franco-phone internationale » a été portée à Antalya sur les fonds baptismaux, association ayant « pour objectif le renforcement de l'information, de la formation, de la communication et des échanges en langue française sur la gestion durable de tous les types de forêts ». Un groupe de travail composé de neuf forestiers, dont nos deux camarades Bernard Chevalier et Jean Clément (FAO) et d'un représentant de l'Agence de Coopération Culturelle et technique (un des organismes de la francophonie) devait proposer des projets de statuts au printemps 1998, statuts qui devraient prévoir la qualité de membre à la fois pour les individus et les personnes morales (institutions et associations).

Conclusion

On a souvent reproché à tous ceux qui ont embrassé la profession forestière de « faire bande à part ». La nature de leur métier, où l'horizon de temps se mesure en décennies et dépasse de loin l'instantané médiatique et le court terme politique, et leur difficulté à communiquer contribuent certainement à cet isolement relatif, beaucoup plus subi que désiré. Ceci dit, il est naturel, et aussi bénéfique pour la pérennité au niveau mondial des ressources renouvelables dont ils ont la charge, que venant de tous les coins de la planète, ils se retrouvent. Non pas pour se singulariser face au reste de la société, mais bien plutôt pour échanger informations et propositions, et enrichir de cette façon leur expérience et leur réflexion. Les CFM leur en donnent l'opportunité tous les six ans, et ils sont utiles à ce titre. Ceci n'interdit pas d'en modifier quelque peu les règles du jeu. Le prochain congrès, qui selon toute probabilité se tiendra au Québec, devrait en être l'occasion.

(1) Auxquelles il convient d'ajouter l'Association internationale forêts méditerranéennes, de droit français (NDLR)

(2) Aux dires du « réviseur » principal de la documentation au Congrès, le Professeur L. Roche, consultant de la FAO « the contributions from France and francophone Africa were,... the best, and by a considerable margin, both in intellectual vigour and relevance » Textuellement : les contributions françaises et d'Afrique francophone étaient... les meilleures, et de loin, à la fois par leur force intellectuelle et leur pertinence.

(3) La petite histoire notera cependant qu'initialement, le stand français était le seul qui ne portait pas l'indication du pays, et qu'il était signalé seulement par les sigles de trois de nos institutions (ONF, INRA, CIRAD) sigles inconnus d'une majorité de participants...